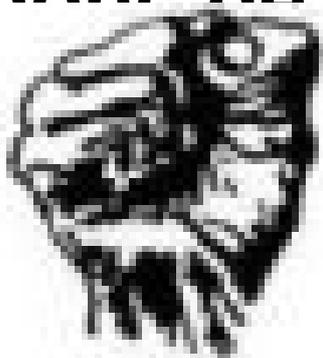


<http://ugtg.org/spip.php?article1693>



# **Communiqué de l'UGTG à propos de la TVA dite "sociale" : La TVA sociale n'a donc de sociale que le nom**



- Actualité -  
Date de mise en ligne mardi 10 janvier 2012

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

## COMMUNIQUE de L'UGTG A PROPOS DE LA TVA dite « SOCIALE ».

A l'origine, la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée) est un impôt injuste car le taux payé est le même pour tous quel que soit le niveau de revenu. Les plus pauvres consomment la quasi-totalité de leur revenu, alors que les riches épargnent, ce qui exclut une partie de leurs revenus de la TVA. Ainsi, 10% des revenus les plus bas supportent 11,5% de la TVA contre 5,2% pour les 10% des revenus les plus élevés.

## LA TVA SOCIALE N'A DONC DE SOCIALE QUE LE NOM

Elle consiste à baisser les cotisations sociales (salariales et patronales) tout en augmentant le taux de TVA que paie le consommateur pour financer la Sécurité sociale.

**En théorie, l'augmentation des prix ne concernerait que les produits importés, ce qui rendrait les entreprises plus compétitives. MAIS la vérité est tout autre :**

- ▶ Compte tenu des écarts de prix du travail entre la France et les pays à très bas coûts, faire croire que la TVA sociale dissuaderait les entreprises françaises à délocaliser est un leurre. Si le coût du travail en France était la cause de la désindustrialisation française, alors pourquoi l'Allemagne avec coût horaire dans l'industrie manufacturière de 35,1 euros (35,4 en France, 26,1 en Italie, et 29,5 dans la zone euro) est le premier exportateur en Europe.
- ▶ Une augmentation de la TVA ne rendrait pas non plus les produits importés moins compétitifs quand on sait que les coûts de production sont 20 à 50 fois inférieurs dans certains pays. Et puis, n'ayant pas d'autres choix, le consommateur sera obligé d'acheter le produit importé au prix fort. Quand nous savons que **93% des produits achetés ou consommés en Guadeloupe proviennent de l'extérieur.**

***Nou ké péyé tout biten pli ché.***

- ▶ Les entreprises sont censées répercuter cet allègement en baissant leurs prix afin de compenser l'augmentation de la TVA. Là encore, ***pon moun péké kouyonné pon moun***, elles en profiteront pour augmenter leurs marges et les dividendes versés. Pour exemple : les baisses de TVA à 5,5% dans la restauration en 2009 n'ont été que très peu répercutées. **La baisse de l'octroi de mer sur les produits de première nécessité (protocole LKP) n'a jamais été répercutée sur les prix des marchandises mais engrangée comme une subvention avec la bénédiction de la Région Guadeloupe.**

Pour un salarié Guadeloupéen rémunéré au SMIC, la légère hausse du salaire consécutive à la baisse des cotisations salariales (intervenant comme par hasard juste avant les élections) ne compensera pas l'augmentation des prix et aboutira à une baisse du pouvoir d'achat purement et simplement. Encore pire pour les chômeurs et les retraités qui supporteront ces augmentations des prix sans aucune contrepartie.

***Pli ou chiré, pli chyen chiré-w !***

Cette mesure ne profitera pas non plus aux entreprises locales dans le domaine de la production du fait même du coût d'importations des matières premières et de la ***pwofitasyon*** qui règne.

En définitive, c'est encore un cadeau fait au patronat. Quant au débat actuel sur la taxation des transactions financières, il n'intervient que pour faire avaler la pilule et laisser croire que l'Etat s'attaque aussi aux ***pwofitan*** .  
**MANTI A MANTÈ !**

## **NON A LA PWOFITASYON !**

Le secrétaire Général

E. DOMOTA

Pointe-à-pitre, le 09 janvier 2012